

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Société d'une messe. — IV Privilèges accordés aux prêtres qui s'occupent de l'Œuvre de la Sainte-Enfance. — V Lettre au directeur de la *Vie Nouvelle*. — VI Correspondance romaine. — VII La maison aux "quinze" enfants. — VIII Quêtes pour l'Œuvre des Sœurs Grises reçues à l'archevêché jusqu'au 13 mars 1918.

AU PRONE

Le dimanche 24 mars

On annonce :

Les divers offices de la semaine ;

La collecte de vendredi pour les lieux saints;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte, le jour de Pâques, pour les séminaristes.

NOTE. — *C'est le samedi saint, à midi, qu'on remplace l'Angelus par le Regina coeli (toujours debout); ceux qui ne le savent pas par cocur, peuvent gagner les indulgences en continuant de réciter l'Angelus (debout jusqu'à la Trinité).*

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 24 mars

Après l'aspersion, bénédiction, distribution, et procession des rameaux.

On tient son rameau à la main pendant la procession et à la messe pendant (la lecture ou) le chant de la Passion et de l'évangile.

Messe du dim. des Rameaux, **semi-double (privil. contre tout office de 1e cl.)**; une seule oraison; (lecture ou) chant de la Passion (selon S. Matthieu); préf. de la Croix. — Aux vêpres; hymne **Vexilla Regis** (à genoux pendant la 6e strophe **O Crux ave**), v. **Eripe me**; au **Magnif.**, ant. **Scriptum est**.

NOTE. — *La Passion (selon S. Marc) se lit le mardi et (selon S. Luc) le mercredi.*

Le jeudi 28 mars

Office du **JEUDI SAINT, double de 1e cl.**; messe propre (avec consécration des saintes huiles, **dans les cathédrales**); procession au reposoir, vêpres et dépouillement des autels; en quelques églises, on fait, ou le matin, ou le soir, le lavement des pieds.

Après la messe du jeudi saint jusqu'à la communion de celle du samedi saint, les fidèles ne peuvent communier à l'église, ni dans aucune chapelle; mais seuls les malades en danger de mort (non par dévotion en dehors du danger de mort).

Dans les chapelles (publiques ou semi-publiques) où l'on ne fait pas d'office, on garde le S. Sacrement au tabernacle jusqu'au soir. On le transporte alors dans un tabernacle retiré (à la sacristie, si possible), d'où on ne le rapporte que le samedi (après la messe).

Le vendredi 29 mars

Chant (ou lecture) de la Passion (selon S. Jean); oraisons diverses; découvremment et adoration de la croix; procession et messe des **présanctifiés**.

Le samedi 30 mars

Bénédictio du feu nouveau, des grains d'encens et du cierge pascal; (lecture ou) chant de 12 prophéties (et bénédiction de l'eau dans les églises cathédrales et paroissiales); litanies des saints spéciales (chaque invocation répétée) et messe **double de 1e cl.**; une seule oraison, préface de Pâques.

Le samedi saint, les fidèles peuvent recevoir la communion à la messe, ou après la messe, mais non avant.

NOTE. — *C'est le samedi saint, à midi, qu'on remplace l'Angelus par le Regina coeli (toujours debout); ceux qui ne le savent pas par coeur, peuvent gagner les indulgences en continuant de réciter l'Angelus (debout jusqu'à la Trinité).*

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 31 mars

Tous les titulaires dont l'office tombe du 18 février au 27 avril, n'auront leur solennité que le IV^e dimanche après Pâques, le II^e et le III^e dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph. J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi 26 mars. — Nazareth.
Samedi 30 " — Hospice Gamelin.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 15 mars 1918.

M. l'abbé Joseph-Alexandre-Stanislas Perron, curé de Sainte-Anne-de-Bellevue, décédé hier, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

EMILE LAMBERT, prêtre, *chancelier*.

AUX PRETRES

TOUT prêtre d'une année,

une fois pour tout perpétuel, a

1o Le pouvoir croix, etc.;

2o La faculté Dame du Mont-Dion, des Sept-D

3o De bénir la
4o La faculté fidèles, *unica for*

5o Le pouvoir la mort;

6o La faveur semaine;

7o Le pouvoir d'un simple sign Croisiers;

8o De recevoir

9o D'ériger le

10o D'attacher Croix.

Nous reconnais privilèges énumé

PRIVILEGES ACCORDES
AUX PRETRES QUI S'OCCUPENT DE L'OEUVRE DE LA
SAINTE-ENFANCE

TOUT prêtre, directeur, membre d'un conseil, chef d'une série de l'Œuvre, ou qui versera soit, chaque année, le montant des cotisations d'une série, soit, une fois pour toutes, la somme nécessaire pour devenir associé perpétuel, a

1o Le pouvoir de bénir et d'indulgencier les chapelets, croix, etc. ;

2o La faculté de bénir et d'imposer les scapulaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, de la très Sainte-Trinité, de la Passion, des Sept-Douleurs et de l'Immaculée-Conception ;

3o De bénir la médaille qui remplace tous ces scapulaires ;

4o La faculté d'imposer les quatre derniers scapulaires aux fidèles, *unica formula* ;

5o Le pouvoir de donner l'indulgence plénière à l'article de la mort ;

6o La faveur de l'autel privilégié personnel, trois fois par semaine ;

7o Le pouvoir d'appliquer aux chapelets, en les bénissant d'un simple signe de croix, les indulgences dites des Pères Croisiers ;

8o De recevoir des tertiaires de Saint-François d'Assise ;

9o D'ériger les confréries du Tiers-Ordre ;

10o D'attacher aux crucifix les indulgences du Chemin de la Croix.

Nous reconnaissons comme absolument authentiques tous les privilèges énumérés ci-dessus. Ils nous font voir en quelle

haute estime le Saint-Siège tient l'Œuvre de la Sainte-Enfance.

Ils ont été accordés, les uns par un bref du pape Léon XIII, en date du 3 février 1893, les autres par un rescrit de Pie X, en date du 12 mai 1908. Ceux qui concernent la réception des tertiaires de Saint-François d'Assise, l'érection des confréries du Tiers-Ordre et le pouvoir d'attacher aux crucifix les indulgences du Chemin de la Croix ont été accordés par les supérieurs généraux de l'ordre des Frères Mineurs.

Nous autorisons à se servir de ces facultés, dans notre diocèse, les membres de notre clergé qui rempliront exactement les conditions indiquées ci-dessus.

Le montant des cotisations d'une série est de \$1.44 par année. On devient associé perpétuel, en donnant à l'Œuvre de la Sainte-Enfance la somme de \$20.00.

On devra se souvenir que les trois pouvoirs 80, 90 et 100, ne peuvent être exercés qu'en dehors du lieu où se trouve un couvent de Français.

Archevêché de Montréal, 11 mars 1918,

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

LETTRE AU DIRECTEUR de la "VIE NOUVELLE"¹

Archevêché de Montréal, 13 février 1918.

Mon révérend père,

Vous savez avec quel bonheur j'ai approuvé et encouragé le projet des retraites fermées dans mon diocèse.

Ces pieux exercices ont produit en France et en Belgique les

¹ Nous reproduisons de la livraison de mars de *La Vie Nouvelle*, le texte de la lettre que Mgr l'archevêque a adressée récemment au directeur de cette intéressante publication. — *La Rédaction*.

plus beaux résultats ils feraient le plus foi et leurs pratiques, qu'ils nous p

Je ne me trompe pas. Saint-Martin est mystérieusement son, on y apprend une chose nécessaire pour orienter tout goûté au calme et besoin d'y retourner seul à seul av

Vous vous êtes avec un zèle dont compris toute l'œuvre de votre oeuvre de vaillez vous a beaucoup de campagnes comm et de toutes proportions. C'est par centaines comptent, chaque soit loué et que l'

Mais ces retraites retournent forcés aux mille tracasseries et vicieuses profondes prises des résolutions. Les luttes d'aut en sortir toujours

Il faudrait ce sont où leur âme C'est ce prolong

plus beaux résultats. J'étais assuré que chez nous, également, ils feraient le plus grand bien, qu'ils affermieraient dans leur foi et leurs pratiques religieuses ceux qui voudraient les suivre, qu'ils nous prépareraient des apôtres au sein de la société.

Je ne me trompais point. L'expérience est faite. La Villa Saint-Martin est devenue un cénacle où la grâce divine opère mystérieusement sur les âmes. Dans le recueillement et l'oraison, on y apprend vite, et pour ne plus l'oublier, " la seule chose nécessaire " dont a parlé le divin Maître, et cela suffit pour orienter toute la vie vers son véritable but. Quiconque a goûté au calme et aux douceurs de ce lieu de retraite sent le besoin d'y retourner pour retremper son courage et s'entretenir seul à seul avec Dieu.

Vous vous êtes consacré à cette oeuvre, mon révérend père, avec un zèle dont je ne saurais trop vous louer. Vous en avez compris toute l'importance et vous en avez fait, semble-t-il, votre oeuvre de prédilection. Le Maître pour qui vous travaillez vous a béni. Vos appels ont été entendus. Dans nos campagnes comme dans nos villes, les hommes de toutes classes et de toutes professions sont accourus au pieux rendez-vous. C'est par centaines d'abord, c'est par milliers déjà, que se comptent, chaque année, vos retraits. Que le Seigneur en soit loué et que ce nombre augmente encore !

Mais ces retraits, au sortir de leur reposante solitude, retournent forcément à leurs labeurs, à leurs préoccupations, aux mille tracasseries de la vie quotidienne. Ils ont acquis des convictions profondes : il faut en assurer la permanence. Ils ont pris des résolutions généreuses : ils doivent y demeurer fidèles. Les luttes d'autrefois recommenceront : comment pourront-ils en sortir toujours victorieux ?

Il faudrait comme un prolongement des exercices bienfaisants où leur âme a trouvé de si belles énergies pour le bien. C'est ce prolongement salutaire que vous avez songé à réaliser,

mon révérend père, en fondant une revue qui, " chaque mois, ira rappeler au foyer ou au bureau les enseignements médités près du tabernacle et en soutenir la pratique par des exemples et des applications ".

Je vous félicite de votre noble entreprise et je la bénis de tout coeur. Vos hôtes de quelques jours à la Villa Saint-Martin l'accueilleront, j'en suis sûr, avec reconnaissance et avec joie. A côté de tant de publications littéraires, philosophiques, historiques, scientifiques, récréatives, répandues dans le monde, il est consolant de penser qu'il y en a aura une destinée spécialement à promouvoir la sainteté.

Avec mes vœux ardents pour son succès, agréez, mon révérend père, l'assurance réitérée de mes sentiments très affectueux et très dévoués.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

CORRESPONDANCE ROMAINE

15 février 1918.

LA Congrégation des Rites vient d'introduire la cause des martyrs du Tonkin. La persécution de Tu-Duc, roi du Tonkin, au milieu du siècle dernier, a été l'une des plus terribles qu'ait subies l'Eglise en Extrême-Orient. Le décret de Rome n'hésite point à la comparer à celle de Dioclétien. L'édit de proscription de Tu-Duc (1854), comme celui de l'empereur romain, visait non seulement la personne des chrétiens auxquels il voulait arracher la foi, mais aussi leurs écrits, leurs églises, et tout ce qui pouvait rappeler une religion abhorrée. Les martyrs furent légion. La Congrégation déclare qu'elle est loin d'avoir épuisé le sujet. Le nombre des martyrs dans la seule période qui va de 1854 à 1862 dépasse dix-sept cents. L'on n'a tenu compte que des serviteurs de

Dieu dont on a pu introduit la cause des serviteurs de Dieu. On mande un supplément qui tiennent toujours est introduite. Me martyrs, la Congrégation écrits dans un catéchisme faut remarquer qu'il faut famille dominicaine par les prêtres et l'ordre, ou vivaient

La Congrégation a décidé que les décisions devaient que les décisions de Dieu qui en étaient aux vertus, aux fruits du procès. Les martyrs servaient parfois, les procès précédents trouver embarrassés la Congrégation des Rites. de longue durée, revenue à son ancienne vie et les vertus de

Parmi les martyrs dominicains, Melchior Garcia S. premier parce que soixante-dix jours du ciel

Mgr Sanjurjo, n'est plice le 11 juillet de l'exécution, or

Dieu dont on a pu faire le procès ordinaire. La Congrégation introduit la cause du martyr de quatorze-cent-deux de ces serviteurs de Dieu. Pour deux cent-soixante autres, elle demande un supplément d'enquête. D'ordinaire, les décrets contiennent toujours le nom des serviteurs de Dieu dont la cause est introduite. Mais, cette fois, à cause de la multitude de ces martyrs, la Congrégation déclare que leurs noms seront inscrits dans un catalogue qui sera ajouté au décret. De plus, il faut remarquer que ce groupe appartient exclusivement à la famille dominicaine, soit par les évêques chefs de groupe, soit par les prêtres et par les fidèles qui étaient affiliés au tiers-ordre, ou vivaient sous la direction de ces religieux.

La Congrégation des Rites avait, il y a quelques années, décidé que les décrets d'introduction de cette cause ne contiendraient que les dates principales de la vie des serviteurs de Dieu qui en étaient l'objet, qu'aucune allusion n'y serait faite aux vertus, aux mérites, aux faits éclatants qui étaient l'objet du procès. Le motif de cet ostracisme était que les avocats se servaient parfois, dans les procès ultérieurs, des données des procès précédents, et que le promoteur de la foi pouvait se trouver embarrassé par la position déjà prise par la Congrégation des Rites. Mais l'observation de cette décision n'eut pas de longue durée, et bientôt, petit à petit, la Congrégation est revenue à son ancienne pratique de retracer sommairement la vie et les vertus des serviteurs de Dieu.

Parmi les martyrs chefs de groupe, se trouvaient deux évêques dominicains, Mgr Joseph-Marie Diaz Sanjurio, et Mgr Melchior Garcia Sampedre. Je ne veux parler ici que du premier parce que son supplice constitue une scène dont les premiers jours du christianisme eussent été fiers.

Mgr Sanjurio, n'avait encore que 39 ans quand il alla au supplice le 11 juillet de l'année 1857. Lorsqu'il fut arrivé au lieu de l'exécution, on lui lut le texte du décret impérial qui le

condamnait à avoir la tête tranchée. Il l'écouta à genoux, puis il dit au bourreau: " Le roi et les mandarins vous ordonnent de me tuer, mais je vous donne trente ligatures pour que vous frappiez ma tête de trois coups. Je demande le premier coup pour remercier Dieu qui m'a créé et m'a conduit en ce royaume afin d'y prêcher sa gloire. Je demande le second coup pour remercier mes parents selon la chair. Je demande le troisième coup comme testament à mes ouailles, pour leur rappeler de ne pas craindre, mais, à mon exemple, de supporter la mort et de mériter de monter au ciel, où ils jouiront de la société éternelle de tous les saints et vivront dans les siècles des siècles."—Le bourreau exécuta la volonté de l'évêque. Sa tête ne tomba qu'au troisième coup de sabre. Après que cette tête eut été exposée et accrochée à une muraille de la ville, pendant quelque temps, elle fut réunie au corps et jetée dans le fleuve. C'était l'ordre royal. Mais Dieu veillait sur la partie la plus précieuse de ces dépouilles. La tête fut retrouvée par des pêcheurs et remise à une pieuse femme qui s'empressa de la porter à un prêtre qui la conserva religieusement.

Avouons que cette page est digne des premiers siècles de l'Eglise et que l'esprit de Dieu qui anime les vrais fidèles, toujours égal à lui-même, produit partout quand il rencontre des âmes fortes des effets qui étonnent la nature humaine et la dépassent. Le décret qui introduit la cause des martyrs du Tonkin est du 19 novembre 1917.

* * *

Un décret du 18 décembre 1917 érige en basilique mineure le temple de *Santa Maria del Carmine maggiore* à Naples. Rien d'extraordinaire dans cette distinction qui, depuis un demi-siècle, est accordée avec une facilité relative. Toutefois, la lecture du bref qui énumère les motifs de la concession rappelle un fait que je tiens à signaler. Je ne parle pas de la dévotion des Napolitains pour cette église qui, sauf quand le

Vésuve gronde,
Tout voyageur
heure du jour,
tant d'une façon
pas sur les traits
culière aux moe
de deux facteurs
et une exubérance
extérieures, qui

Cette église a
une *vierge noire*
sément de sa co
selon l'usage as
que toutes un a
en croix, sculpt
pendant un sièg
entra par une
et sa trajectoir
l'image vénéré
Christ s'inclina
s'enfoncer dans
tête du Christ
accompli à la v
la suite, donna
celle dont jouis
au moment de
deux statues f
elles furent ex
tour d'elles un
Naples fut trio
nombre que Di
Si nous nou
il faut le chere
sa foi naïve et

Vésuve gronde, a le pas sur la cathédrale de Saint-Janvier. Tout voyageur qui visite Naples trouvera, à n'importe quelle heure du jour, cette église à moitié pleine de monde manifestant d'une façon toute napolitaine leur piété. Je n'insiste pas sur les traits que présente cette dévotion. Elle est particulière aux moeurs napolitaines et se compose essentiellement de deux facteurs: une ignorance qui confine à la superstition et une exubérance de mouvement, de mimique, d'expressions extérieures, qui étonnent un froid habitant du nord.

Cette église a été fondée au XI siècle pour recevoir et abriter une *vierge noire* que le peuple appelle *la bruna*, à cause précisément de sa couleur. Il y avait en outre au-dessus de l'autel, selon l'usage assez commun des églises en Italie, qui ont presque toutes un autel du crucifix, un grand Christ de bois, cloué en croix, sculpté suivant la méthode traditionnelle. En 1439, pendant un siège que dut soutenir la ville de Naples, un boulet entra par une des fenêtres de l'église *del Carmine maggiore*, et sa trajectoire devait l'amener à frapper en plein visage l'image vénérée du Sauveur. Mais à ce moment, la tête du Christ s'inclina fortement sur sa poitrine, et le boulet vint s'enfoncer dans le mur de l'église à l'endroit même où était la tête du Christ ainsi miraculeusement préservée! Ce prodige accompli à la vue de tout le peuple, dont l'effet persista dans la suite, donna à ce crucifix une renommée aussi grande que celle dont jouissait la *Madonna del Carmine*. Aussi, en 1500, au moment de l'année jubilaire, le pape demanda-t-il que ces deux statues fussent portées processionnellement à Rome, où elles furent exposées dans la basilique vaticane, appelant autour d'elles un immense concours de fidèles. Leur retour à Naples fut triomphal, à raison des miracles et des faveurs sans nombre que Dieu jetait à pleines mains sur leur passage.

Si nous nous demandons le motif de ce fait extraordinaire, il faut le chercher dans la dévotion du peuple napolitain, dans sa foi naïve et simple que Dieu a voulu ainsi récompenser. Mais

alors même que la causalité du miracle nous échapperait, ce ne serait point une raison de le mettre en doute. Dieu est maître absolu de ses dons, il fait ce qu'il lui plaît. A nous incombe seulement le devoir de le remercier. Le fait en lui-même, disons-nous, ne saurait être mis en doute, à moins de dénier toute valeur au témoignage historique. Avant 1439, le Christ avait la tête droite. A ce moment, elle s'incline sur sa poitrine, pour éviter d'être frappée par un boulet meurtrier, qui s'enfonce dans le mur précisément à la place qu'elle occupait ! Ce sont là des faits matériels que tout le monde, sans être savant, peut constater. Tout un peuple qui connaissait l'image vénérée est témoin de cette transformation subite. Il y a là un document historique d'une valeur exceptionnelle. Les miracles sont faits pour les simples et non pour les savants orgueilleux, qui, en raison même de leur orgueil, refusent à Dieu tout pouvoir miraculeux. Plus la foi est vive, plus il semble que Dieu la veuille récompenser par ces signes extérieurs de sa puissance.

J'ajoute ici une remarque personnelle. En outre du témoignage historique indéniable, les savants pourraient vérifier scientifiquement le miracle. Il suffirait d'observer les veines du bois de la statue à l'endroit où le cou du Christ s'est incliné sur la poitrine. Si les fibres du bois ont suivi l'inclinaison de la tête, le miracle est scientifiquement hors de doute. En effet le sculpteur a taillé son oeuvre en plein bois et celui-ci par la disposition même de la statue avait les fibres verticales. Si donc ces fibres se sont inclinées dans la région du cou, le miracle a gravé son action dans le bois lui-même. Je ne crois pas que la vérification de ce fait ait été opérée et qu'on y ait même songé. La simplicité de la foi demande seulement qu'on remercie et qu'on loue Dieu comme les bergers qui allèrent à la crèche du Sauveur. Je me contente d'indiquer en passant comment on pourrait scientifiquement prouver le miracle d'ailleurs surabondamment démontré au point de vue historique.

DON ALESSANDRO.

LA MAIS



RANÇOI
au seuil
blanche

sin pour arroser
l'on ne venait pas
deux ou trois mi
champs leurs fr
armée. Il est de
poil noir et les y
regarder en face
hospitalier, exen
d'inquiétude. Sa
dans les bras...

Maintenant, G
bien simple, m'a
pris qu'elle se e

¹ L'on se rappelle l'Académie française s'appelle naturellement chrétien de France un grand nombre dire à l'automne de Gannaz, qui vit qu le 12 avril 1898 et encore tous vivant les lecteurs du *Mo* à François Gannaz sujet de cette vis *Semaine* de Marseille pas rares, et je me uns de nos foyers Gannaz, comme se Christ est à la pl question de la far une question mora il faut la religion

LA MAISON AUX "QUINZE" ENFANTS¹

FRANÇOIS GANNAZ m'accueille en bras de chemise au seuil de sa demeure. La chemise est de belle toile blanche, toute propre. Il canalisait l'eau d'un bassin pour arroser son jardin. Il quitte son travail, et, comme si l'on ne venait pas pour lui, mais pour sa nichée, il envoie les deux ou trois mioches qui le tiraient aux jambes ramasser aux champs leurs frères et soeurs. Car il aime à montrer son armée. Il est de taille moyenne, maigre et le teint basané, le poil noir et les yeux francs, ni timide ni hardi, accoutumé à regarder en face, ne s'étonnant pas de grand'chose, simple, hospitalier, exempt de vantardise autant que de tristesse et d'inquiétude. Sa femme a surgi de la cuisine, son dernier-né dans les bras...

Maintenant, Gannaz, racontez-moi votre histoire. — "C'est bien simple, m'a-t-il répondu, elle a trois étages." J'ai compris qu'elle se confondait avec la construction de sa maison.

¹ L'on se rappelle que M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a fondé, il y a deux ans, un prix spécial, qui s'appelle naturellement le prix Lamy, à être décerné au ménage chrétien de France, par ailleurs jugé digne, qui s'honore de compter un grand nombre d'enfants à son foyer. Cette année, nous voulons dire à l'automne de 1917, l'un des titulaires de ce prix a été François Gannaz, qui vit quelque part au pied du Mont-Blanc, qui s'est marié le 12 avril 1898 et à qui sa femme a donné quinze enfants qui sont encore tous vivants. M. Henry Bordeaux, le délicat romancier, dont les lecteurs du *Mois* connaissent le beau talent, est allé faire visite à François Gannaz et à "sa nichée", comme il dit. Il a écrit, au sujet de cette visite, le bel article que nous reproduisons de la *Semaine* de Marseille. Au Canada, les familles de quinze ne sont pas rares, et je me demande ce que dirait M. Bordeaux de quelques-uns de nos foyers canadiens ? On remarquera que, sous le toit des Gannaz, comme sous celui de nos bons habitants de chez nous, le Christ est à la place d'honneur. C'est d'ailleurs toujours ainsi. La question de la famille, comme toute question sociale profonde, est une question morale... et, on a beau dire, au fond de toute morale, il faut la religion. — E.-J. A.

Et il a repris sans se presser : " Nous nous sommes mariés à Saint-Jacques, ici près. " — " Le 12 avril 1898 ", a précisé sa femme. — " Nous avons tous les deux vingt-cinq ans. J'avais fini mes trois années de service militaire, au 153e d'infanterie, à Toul. Entre nous deux, pour nous mettre en ménage, nous avons une pièce de 82 francs. Mon oncle et ma tante, qui n'avaient pas d'enfants, nous ont pris pour fermiers, et ils nous ont légué leur avoir. Mais un éboulement de la montagne en a recouvert une partie. C'était à recommencer. Et les enfants rappliquaient. La maison n'avait d'abord qu'un étage. J'ai bâti le second. Il en venait toujours. J'ai bâti le troisième. Plus c'est haut, plus c'est beau, à cause du Mont-Blanc qui est en face. Et comme nous regardions en l'air, j'ai vu dans le ciel bleu qu'il y avait encore place au besoin pour d'autres étages. Ma femme ne voulait pas que les enfants s'éloignent. Ce n'est pas une raison parce qu'on en a beaucoup pour les laisser vagabonder. Alors j'ai acheté une propriété à côté. C'était bien un peu cher, parce que c'est du beau terrain. Le Crédit Foncier m'a prêté les fonds. J'avais déjà emprunté pour la maison. Comme ça, on a les enfants sous la main. On sait ce qu'ils font et ce qu'ils ne font pas. Ils ne fréquentent pas la rue. "

L'effigie du Christ règne dans la maison. Et quand le poids fait plier les épaules — ce poids qui se multiplie par quinze pour le vêtement, pour la nourriture, pour les maladies, pour les angoisses — il y a encore la prière. " Pourvu qu'ils soient tous là ! " dit la femme, et son regard a vite fait le compte.

Ils sont tous là maintenant, les uns bruns, les autres blonds, depuis l'aîné, Pierre, que guette la guerre, jusqu'au plus petit, Jean-Baptiste, qui ne marche pas encore. Ils se sont rangés, presque par rang de taille, le long de la balustrade, comme ces hirondelles posées côte à côte sur les fils télégraphiques et qui se serrent les unes contre les autres, avant le grand départ

pour les pays individuelle : ma été pressés et re soins, et ils trou et refuge.

Les six plus septième, Lucie, une collaboratri filles aînées soig n'a pu compter comme une poul mun, dehors l'é Chacun rentre, morceau de pair paraît quelque se dit encore en me confie Ganna pour ce monsieur

L'avenir de F prix Lamy a pu avec sérénité. I mille francs. Cel le bonheur, et la Quand on revier trie, c'est un bo François Ganna le verger qui la qui l'habite et la Sur les murs ru qui travaille san et des fleurs. Le recouvrir les abi

pour les pays inconnus. Leur grand départ, ce sera leur vie individuelle: mais ils se souviendront toujours d'avoir ainsi été pressés et réunis dans les mêmes tendresses et les mêmes soins, et ils trouveront dans leur nombre même aide, assistance et refuge.

Les six plus grands sont des garçons. Il faut arriver à la septième, Lucie, qui n'a que onze ans, pour que la mère trouve une collaboratrice. C'est là une aggravation de travail. Les filles aînées soignent et gardent les plus petits. Ici, la mère n'a pu compter que sur elle. Le soir, elle rentre son monde, comme une poule ses poussins. Le repas du soir a lieu en commun, dehors l'été, à la cuisine l'hiver ou les jours de pluie. Chacun rentre, trouve à sa place son assiette de soupe et un morceau de pain. Quand l'appétit est bien aiguisé, le morceau paraît quelquefois court. Et après le repas du soir, la prière se dit encore en commun. — “ Nous avons ajouté un *Pater* ”, me confie Gannaz.—“ Vous avez ajouté un *Pater*? ” — “ Oui, pour ce monsieur Lamy, de Paris. ”

L'avenir de François Gannaz est loin d'être assuré. Mais le prix Lamy a permis aux deux époux d'envisager cet avenir avec sérénité. Il reste encore quelques dettes, huit ou neuf mille francs. Cela ne tentera-t-il personne? Le bonheur appelle le bonheur, et la charité n'a jamais fini de parcourir le monde. Quand on revient de voir des villages morts et une terre meurtrie, c'est un beau spectacle à contempler que la maison de François Gannaz, avec ses trois étages, ses pots de géraniums, le verger qui la borde, le Mont-Blanc qu'elle regarde, la paix qui l'habite et la rangée des quinze enfants sur la balustrade. Sur les murs ruinés, sur le sol défoncé par les obus, la nature qui travaille sans relâche s'applique à faire pousser de l'herbe et des fleurs. Les enfants de France, c'est la végétation qui va recouvrir les abîmes des générations englouties par la guerre.

Une famille Gannaz, rassemblée sous un toit solide, c'est le sourire et c'est la promesse de la France éternelle.

HENRY BORDEAUX.

QUETES

POUR L'ŒUVRE DES SŒURS GRISES

reçues à l'archevêché jusqu'au 13 mars 1918 ¹

PAROISSES DE LA VILLE ET DE LA BANLIEUE (île de Montréal)

La Cathédrale Saint-Jacques	\$ 490.00	Sacré-Coeur	255.00
La Présentation (Dorval)	23.00	Sainte-Agnès	101.10
La Visitation (Sault-au-Récollet)	20.00	Saint-Alphonse	34.78
Notre-Dame (Saint-Nom-de-Marie)	1,019.80	Saints-Anges (Lachine)	71.25
Notre-Dame-des-Anges, Cartierville	48.50	Sainte-Anne-de-Bellevue	41.83
Notre-Dame-de-Grâces	55.00	Saint-Antoine	250.00
Notre-Dame-des-Neiges	37.00	Saint-Arsène	25.00
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Verdun)	150.00	Saint-Augustin de Cantorbéry	100.00
Notre-Dame-des-Victoires (Parc-Terminal)	12.00	Saint-Bernardin	8.00
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	45.00	Sainte-Brigide	500.00
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire (Villieray)	50.00	Saint-Casimir (Lituanien)	10.00
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours	30.00	Sainte-Catherine	63.40
N.-Dame-de-la-Défense	8.00	Sainte-Cécile	5.00
Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie (Hochelega)	70.00	Saint-Charles	23.79
		Sainte-Claire (Tétrauville)	50.00
		Saint-Clément (Viauville)	54.00
		Sainte-Clotilde	44.00
		Sainte-Cunégonde	111.00
		Saint-Denis	34.35
		Saint-Dominique	50.27
		Saint-Edouard	200.00
		Sainte-Elisabeth-du-Portugal	80.00

¹ Nous publions aujourd'hui une première liste des quêtes, reçues à l'archevêché jusqu'à ce jour, du 13 mars, pour l'Œuvre des Soeurs Grises. On se rappelle que Mgr l'archevêque, par sa lettre pastorale du 18 février, avait commandé une collecte, à toutes les messes, dans les églises et chapelles du diocèse, le troisième dimanche du carême. Jusqu'à date, le montant reçu s'élève à \$11,487.24. Quelques paroisses n'ont pas encore envoyé le produit de ces quêtes. Nous publierons la semaine prochaine une autre liste. — *La rédaction.*

Saint-Enfant-Jésu (Mile-End)
Saint-Enfant-Jésu (Pte-aux-Trem)
Saint-Etienne
Saint-Eusèbe
Saint-François d'
Saint-François-So
Saint-Gabriel
Sainte-Geneviève
Saint-Georges
Saint-Henri
Saint-Ignace de L
Immaculée-Conce
Saint-Irénée
Saint-Jacques
Saint-Jean-Baptis
Saint-Jean-Baptis la-Salle
Saint-Jean-Berchr
Saint-Jean-de-la-C
Saint-Joachim, Pointe-Claire
Saint-Joseph (rue Richmon)
Saint-Joseph (Riv.-des-Prair)
Saint-Joseph (Bor)
Saint-Laurent
RR. PP. Très-Sain Sacrement
Chapelle des Soe
la Providence (des-Muettes)
Chapelle des Soe
Bon-Pasteur (v)
Communauté des i du Bon-Pasteu
Chapelle des Soe l'Hôtel-Dieu
Chapelle des Soe la Miséricorde
Chapelle du Préc Sang

side, c'est le
e.

BORDEAUX.

SES

8¹

LIEUE

. . . 255.00

. . . 101.10

. . . 34.78

chine) 71.25

lleuve 41.83

. . . 250.00

. . . 25.00

Can-

. . . 100.00

. . . 8.00

. . . 500.00

ithua-

. . . 10.00

. . . 63.40

. . . 5.00

. . . 23.79

étrau-

. . . 50.00

auville) 54.00

. . . 44.00

. . . 111.00

. . . 34.35

. . . 50.27

. . . 200.00

du-

. . . 80.00

es quêtes, reçues

uvre des Soeurs

lettre pastorale

les messes, dans

neche du carême.

quelques paroisses

Nous publierons

m.

Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) . . .	182.02	Saint-Léon (Westmount)	140.31
Saint-Enfant-Jésus (Pte-aux-Trembles)	59.41	Saint-Léonard (Port- Maurice)	17.00
Saint-Etienne . . .	50.00	Saint-Louis-de-France	315.00
Saint-Eusèbe . . .	69.00	Saint-Louis-de-Gonzague	21.00
Saint-François d'Assise	100.00	Sainte-Madeleine . . .	59.10
Saint-François-Solano	14.52	Saint-Michel	75.00
Saint-Gabriel . . .	99.25	Saint-Nazaire (Lachine)	17.90
Sainte-Geneviève . .	45.00	Saint-Nicholas (Ahuntsic)	16.00
Saint-Georges . . .	52.30	Saint-Pascal-Baylon .	21.74
Saint-Henri	315.18	Saint-Patrice	1,000.00
Saint-Ignace de Loyola .	14.95	Saint-Paul	30.00
Immaculée-Conception	187.78	Sainte-Philomène . . .	18.73
Saint-Irénée	111.83	Saint-Pierre (Oblats) .	78.57
Saint-Jacques	245.00	Saint-Pierre-aux-Liens	43.00
Saint-Jean-Baptiste .	400.37	Saint-Rédempteur . . .	33.75
Saint-Jean-Baptiste-de- la-Salle	35.00	Saint-Stanislas	5.00
Saint-Jean-Berchmans	9.89	Saint-Thomas d'Aquin	20.67
Saint-Jean-de-la-Croix	18.00	Très Saint-Nom-de-Jésus (Maisonneuve) . . .	101.91
Saint-Joachim, Pointe-Claire . . .	6.22	Très-Saint-Sacrement (Parc Dominion) . . .	33.00
Saint-Joseph (rue Richmond) . . .	75.00	Saint-Viateur	293.86
Saint-Joseph (Riv.-des-Prairies)	13.00	Saint-Victor	23.05
Saint-Joseph (Bordeaux)	23.60	Saint-Vincent-de-Paul	78.00
Saint-Laurent	83.00	Saint-Wilbrod	14.21
		Saint-Zotique	180.00
		Mission: Polonais, Eglise Sainte-Marie	25.00
		Mission: Syriens . . .	20.00

COMMUNAUTES

RR. PP. Très-Saint- Sacrement	400.00	Le Gesù	85.00
Chapelle des Soeurs de la Providence (Sour- des-Muettes)	30.00	Communauté du Pré- cieux-Sang	5.00
Chapelle des Soeurs du Bon-Pasteur (ville)	8.45	Oratoire Saint-Joseph	15.50
Communauté des Soeurs du Bon-Pasteur	10.00	Grand Séminaire	40.70
Chapelle des Soeurs de l'Hôtel-Dieu	27.00	Le Carmel	5.00
Chapelle des Soeurs de la Miséricorde	4.40	Chapelle de Notre-Dame de-Bonsecours	40.00
Chapelle du Précieux- Sang	7.00	Congrégation des hom- mes de Ville-Marie	50.00
		Chapelle des Soeurs-de- Marie-Réparatrice . . .	11.00
		Noviciat des Clercs-de- Sainte-Croix, Sainte- Geneviève	2.00

PAROISSES DE LA CAMPAGNE (Rive Nord)

L'Annonciation (Oka) . . .	18.76	Sainte-Marguerite	
L'Assomption	43.00	(Lac Masson)	8.00
Sainte-Adèle	11.00	Saint-Martin	45.00
Ste-Anastasie (Lachute)	40.00	Sainte-Monique	17.00
Sainte-Anne-des-Plaines	50.00	Saint-Paul l'Ermite	12.71
Saint-André d'Argenteuil	3.45	Saint-Placide	5.50
Saint-Augustin	25.00	Saint-Raphael	
Saint-Benoit	23.00	(Ile Bizard)	7.40
Saint-Canut	4.20	Sainte-Rose	31.00
Saint-Charles		Saint-Sauveur	7.00
(Lachenaie)	12.00	Sainte-Scholastique	62.00
Sainte-Dorothee	12.40	Saints-Simon et Judes	
Saint-Elzéar	3.25	(Charlemagne)	16.25
Saint-Eustache	35.31	Sainte-Sophie	2.73
Saint-François-de-Sales	5.00	Saint-Sulpice	3.45
Saint-Gérard-Majella	5.72	Sainte-Thérèse	28.50
Saint-Hermas	14.14	Saint-Vincent-de-Paul	26.50
Saint-Hippolyte	4.25	Chapelle: (Soeurs du	
Saint-Janvier	20.00	Bon-Pasteur) Laval-	
Saint-Jérôme	60.00	des-Rapides	9.00
Saint-Joseph-du-Lac	14.03	Chapelle: Filion	5.03
Saint-Louis-de-		Mont Rolland	6.52
Terrebonne	60.00	Prêtres du Séminaire	
Sainte-Lucie	8.00	de Sainte-Thérèse	20.00

PAROISSES DE LA CAMPAGNE (Rive Sud)

La Nativité de la Bien-		Saint-Georges	
heureuse Vierge Marie		(Montréal-Sud)	4.55
(Laprairie)	50.00	Saint-Hubert	26.00
Notre-Dame-Auxiliatrice	12.00	Saint-Isidore	59.13
Notre-Dame-du-Mont-		Saint-Jacques-le-Mineur	21.50
Carmel (Lacolle)	37.00	Saint-Jean	80.18
Saint-Amable	2.00	Saint-Josaphat	15.00
Sainte-Anne (Varenes)	20.82	Saint-Joseph (Chambly)	47.53
Saint-Antoine, Longueuil	100.00	Sainte-Julie	8.30
Saint-Basile-le-Grand	5.00	Saint-Lambert	50.00
Saint-Bernard		Saint-Luc	11.77
(Lacolle-Sud)	10.00	Sainte-Marguerite	
Saint-Blaise	65.00	(L'Acadie)	10.00
Saint-Bruno	19.00	Saint-Patrice	
Saint-Coeur-de-Marie	10.61	(Sherrington)	9.60
Saint-Constant	50.00	Saint-Paul	
Saint-Cyprien	42.96	(Isle-aux-Noix)	10.50
Saint-Edouard	11.00	Saint-Philippe	32.60
Saint-François-Xavier		Saint-Rémi	60.00
(Caughnawaga)	25.00	Sainte-Théodosie	10.25
Saint-François-Xavier		Très-Sainte-Trinité	
(Verchères)	22.25	(Contrecoeur)	30.00
		Saint-Valentin	15.30